



**PRÉFÈTE
DES ALPES-
DE-HAUTE-
PROVENCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Digne-les-Bains, le 8 octobre 2021

Publication d'un appel à Manifestation d'Intérêt France Mobilité – Avenir Montagnes Mobilités – 1^{ère} édition 2021

Le premier ministre a présenté le 27 mai dernier le Plan Avenir Montagnes visant à soutenir et développer le tourisme durable en montagne dont 31 millions d'euros sont dédiés à l'ingénierie via le programme Avenir Montagne Ingénierie porté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (l'ANCT) en partenariat notamment avec la banque des territoires, Atout France, France Mobilités.

Dans ce cadre, par ce nouvel appel à manifestation d'intérêt (AMI) porté par France Mobilités et l'ANCT, **l'État accompagnera en ingénierie l'expérimentation et l'évaluation de solutions et de services de mobilité durables, innovants et de proximité en montagne.**

Cet AMI, **doté de 10 millions d'euros sur 2 ans**, sera organisé en deux temps (automne 2021, courant 2022) et pourra bénéficier à environ **50 territoires**, de densité intermédiaire à très peu dense.

Les territoires lauréats d'Avenir Montagnes Ingénierie bénéficieront d'un accès prioritaire, mais non exclusif. Sont recherchés des projets innovants en adéquation avec les enjeux du territoire, et s'inscrivant préférentiellement dans le plan d'actions d'une démarche de planification de la mobilité.

Une attention particulière sera portée :

- aux solutions de mobilité inclusive / solidaire et aux projets visant à assurer la résilience des territoires ;
- aux solutions de mobilité touristique sur les stations de montagne, bénéficiant aussi bien aux flux touristiques qu'aux habitants des territoires concernés ;
- aux études préalables des projets d'ascenseurs valléens.

Les candidatures peuvent être déposées jusqu'au 30/11/2021 à 12 h.

La date limite des échanges pré-dépôt est le 17/12/2021 et la clôture le 31/12/2021 à 12 h.

Le point de dépôt sera :

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/appel-a-manifestation-d-interet-avenir-montagnes-m>

Les conditions d'éligibilités, le cahier des charges et le guide de cet AMI sont consultables sur le site :

<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/avenir-montagnes-mobilites-629>

**Service de la communication
et de la représentation de l'État**

Tél : 04 92 36 72 10

04 92 36 73 16

Mél : pref-communication@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

8 Rue Docteur ROMIEU
04016 Digne-les-Bains Cedex